



## Face à l'épidémie de coronavirus, faire ministère tous ensemble

Suite à l'intervention et aux annonces du Président de la République le jeudi 12 mars au soir, l'administration centrale a publié ce jour à 13h58 un message circulaire relatif à l'épidémie de Coronavirus.

Dans ces circonstances exceptionnelles et particulièrement anxiogènes, les mesures déployées sur « le périmètre ministériel » (Administration centrale, Services déconcentrés, Services à compétence nationale), comme l'écrit l'administration, sont de nature à répondre dans l'immédiat pour partie aux attentes et aux questions légitimes des agents d'administration centrale.

Il n'échappera cependant à personne qu'une fois encore le ministère a les plus grandes difficultés à assurer une tutelle opérationnelle, juste et cohérente sur les quelque 81 opérateurs qui le composent aujourd'hui aussi.

Ainsi, limiter le « périmètre ministériel » à l'Administration centrale, aux Services déconcentrés et aux Services à compétence nationale est en soi révélateur de la difficulté, hélas récurrente, à faire ministère tous ensemble et notamment dans les situations de crise les plus graves.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives du ministère de la Culture sont évidemment aux côtés de tous les personnels, à Paris comme en régions, en administration centrale comme dans tous les établissements publics et toutes les entités qu'elles soient de droit public ou privé. Elles confirment leur disponibilité totale pour suivre l'évolution de la situation dans un dialogue permanent avec l'administration.

Pour nos organisations syndicales unanimes, l'espace politique d'un tel dialogue est le CHSCT-Ministériel qui couvrent les 25 000 agents de notre ministère.

Paris, le 13 mars 2020